

<https://enseignants.se-unsa.org/Exercer-hors-de-France-nouvel-appel-a-candidature-de-l-AEFE>



Exercer hors de France : nouvel appel à candidature de l'AEFE

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 17 mars 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En vue de la rentrée 2022, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) lance un nouvel appel à candidature pour des postes d'expatriés dans le 1er degré.

Sont offerts au recrutement 6 postes de directrices ou directeurs d'école et 3 postes d'EEMCP2.

Profil des postes

Le profil recherché par l'AEFE est de deux types.

Directrices ou directeurs d'école (prioritairement celles et ceux exerçant actuellement les fonctions de direction)

Il faut pouvoir justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans cette fonction (année de candidature incluse) et d'une liste d'aptitude à la direction d'école en cours de validité.

Ces postes seront soumis à un entretien préalable.

EEMCP2

Outre son service d'enseignement, la personne recrutée sera chargée d'une mission de conseil pédagogique. Pour la réalisation de cette mission, elle bénéficiera en fonction de son corps, d'une décharge pouvant être comprise entre 6 et 9 heures.

Pour connaître plus en détails le profil de chaque poste, c'est par **ICI** !

Spécial adhérent-es !

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé tout au long des démarches de recrutement ainsi que d'une préparation aux entretiens spécifiques à ce type de poste.

Procédure de recrutement

Saisie des candidatures

Elle a lieu du 10 mars au 29 mars 2022 inclus via le module de saisie dédié.

Si vous avez déjà candidaté en septembre 2021, vous ne transmettez que le dossier sans les pièces justificatives.

Transmission des dossiers

Pour le 4 avril 2022, dernier délai, l'envoi d'un exemplaire du dossier imprimé complété et accompagné des pièces justificatives est à adresser par courriel à candidature.aefe@diplomatie.gouv.fr

Chaque candidat doit transmettre simultanément le dossier original à ses supérieurs hiérarchiques pour avis.

Pour le 11 avril, dernier délai, les dossiers sont ensuite transmis par les DSDEN, les rectorats ou les ambassades pour les personnels déjà en poste à l'étranger.

Réception des dossiers

À réception de votre dossier par le bureau du recrutement de la DRH de l'AEFE, vous recevrez un courrier électronique vous confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Attention !

Si vous n'avez pas reçu cette information avant le 8 avril 2022, vous devez prendre contact avec le bureau du recrutement par courriel à : candidature.aefe@diplomatie.gouv.fr

Entretiens

Les modalités seront communiquées ultérieurement aux candidats sélectionnés.

Spécial adhérent-es !

Le SE-Unsa informera les collègues adhérent-es du résultat de la commission dès la fin de cette dernière.

Vous envisagez de candidater ? Alors, dès aujourd'hui, [demandez l'accompagnement Mobilité Internationale du SE-Unsa Hors de France en complétant le formulaire](#) !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la section *Hors de France* du SE-Unsa hdf@se-unsa.org